

Nantes, le 31 août 2018

AUX CLUBS PRE NATIONAUX ET
REGIONAUX

COMMISSION REGIONALE SPORTIVE SAISON 2018/2019

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint(s) le(s) calendrier(s) définitif(s) de votre ou vos équipe(s) pour cette nouvelle saison sportive.

Nous vous rappelons **les dates des journées de rattrapage** qui ont été planifiées pour les reports de matchs et les matchs à rejouer :

- 3 et 4 novembre 2018
- 5 et 6 janvier 2019
- 16 et 17 février 2019
- 23 et 24 février 2019

Vous trouverez vos codes de saisie des résultats dans vos espaces clubs sur internet à la rubrique « saisie des résultats – les mots de passe du club ».

RAPPEL :

- Vous devez impérativement saisir votre résultat sur internet avant le dimanche 20h00 qui suit la rencontre sur www.paysdeloivre-volley.com / Saisie des résultats / n° du match comme mentionné sur le calendrier (7 caractères) + code équipe mentionné dans vos espaces clubs faute de quoi vous serez sanctionné d'une pénalité financière (voir tableau général des cotisations et pénalités 2018/2019).
- Vous devez envoyer votre feuille de match dès le lundi qui suit la rencontre (cachet de la poste faisant foi) à la Ligue des Pays de la Loire de Volley Ball ou la télécharger lors de la saisie de votre résultat.
- Les feuilles de match seront remises aux représentants des clubs lors des réunions Comités/Ligue qui auront lieu au mois de septembre.
- La Commission Régionale Sportive validera automatiquement les demandes de rectificatifs quant aucun avis n'aura été saisi par le club adverse dans un délai de 10 jours.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

La Commission Sportive Régionale